

Bienvenue au Collège Georges Brassens de Montastruc la Conseillère

**Monsieur LAVEST – Principal
Monsieur ROBERT – Principal Adjoint**

En septembre 2017, nous attendons . . .

- ◎ environ **620 élèves** sur **23 classes**
 - Niveau 6^{ème}: 153 é / 6 classes
→ soit une moyenne de 25,5 é/cl.
 - Niveau 5^{ème}: 141 é / 5 classes (M = 28,2 é/cl)
 - Niveau 4^{ème}: 173 é / 6 classes (M = 28 é/cl)
 - Niveau 3^{ème}: 155 é / 6 classes (M = 25,5 é/cl)

Collège Georges Brassens

© **Présentation de l'année de 6ème**

par le principal Pierre LAVEST

Les personnels

◎ Direction :

Principal: M. LAVEST

Principal adjoint : M. ROBERT

Secrétariat : Mme ROUX

Gestionnaire: Mme CARCENAC

Secrétariat : Mmes JEUSSET, DELAPIERRE

Vie Scolaire :

• **Conseillère principale d'Education : Mme BRUNELLO**

• **Surveillants (assistants d'éducation, personnels administratifs 6ETP)**

◎ **Enseignants (46)**

◎ **Agents d'entretien et de restauration (10)**

◎ **Personnels de santé et d'orientation**

• **Infirmière Mme COPETTI**

• **Médecin scolaire**

• **Conseiller d'Orientation-psychologue M Pigière**

Les parents

- Les parents sont représentées:
 - Au conseil de classe: 2 délégués parents par classe.
 - Au conseil d'administration (7 parents titulaires / 7 suppléants)
 - Aux diverses commissions liées au CA (commission permanente, ...)
 - A des commissions/groupe de travail/ de réflexion (commission restauration, CESC, FSE)

Les représentants des parents au collège, les instances

Deux associations de parents délégués :

◎ **La FCPE – Mme GAUTIER**

◎ **La LVA – Mme VODZISLAWSKI**

Quelques données sur le collège...

Un environnement privilégié,
Des résultats de très haut niveau

Un environnement social très privilégié

61% de nos familles sont dites « favorisées » (moyenne du département est de 46% et 36% au plan académique)

14% des familles accueillies sont socialement défavorisées (moyenne du département 26 % et 31 % au rang académique)

Quelques données chiffrées des résultats du collège.

Des résultats excellents depuis plusieurs années consécutives

	2013	2014	2015	2016
BREVET	93.6 %	92.68 %	97.68 %	99 %

Mentions Très Bien : 44 soit 32.59 %
Mentions Bien : 47 soit 34.81 %
Mentions Assez Bien : 44 soit 32.59 %

135 mentions soit 78.3 %

La moyenne académique était de 89,5%

Au rang académique, ce palmarès nous a conduit à occuper le 9^{ème} rang sur les 240 collèges publics en 2016

Le collège et l'orientation. . .

Le taux de redoublement, quel que soit le niveau d'enseignement, est quasi nul.

Le taux d'orientation post 3EME se distribue entre :

- 80% vers l'enseignement général et technologique
- et 20% vers la voie professionnelle

Les enseignements , la réforme...

*En fait peu de changements
organisationnels...
mais l'accent est mis sur les
pratiques pédagogiques*

Les évolutions majeures de la réforme

Un redécoupage des cycles d'enseignements : cycle 3 (CM1 CM2 et sixième) et cycle 4 (5EME, 4EME et 3EME)

Une redéfinition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture autour de 5 domaines

Une réécriture des programmes de cycles que l'on dit « soclés ».

Au plan pédagogique : l'interdisciplinarité est mise en avant par le levier des EPI enseignement pratiques interdisciplinaires (pas en 6EME), et une meilleure prise en compte des difficultés ou atouts des élèves est attendue autour de l'accompagnement personnalisé

Les évolutions majeures de la réforme

Les choix du collège pour la classe de 6^{EME} :

L'accompagnement personnalisé

- **AP français** volume horaire ajouté 1h00 (demi groupe)
- **AP mathématiques** volume horaire ajouté 1h00 (demi groupe)
- **AP sciences** – tous les cours seront en groupe à effectifs réduits (environ 2h20 ajoutées)

Les horaires d'enseignement en 6ème

Mathématiques	4 h
Français	5 h
Histoire, géographie, éducation civique	3 h
Langue vivante 1	4 h
Sciences V et T	1,5 h
Technologie	1,5 h
Physique Chimie	1 h
Éducation musicale	1 h
Arts plastiques	1 h
E.P.Sportive	4 h

TOTAL

26h00

Horaires 2017

Emploi du temps sur 4,5 jours

- ⊙Lundi → 8h25-12h30 & 14h-17h
- ⊙Mardi → 8h25-12h30 & 14h-17h
- ⊙Mercredi → 8h25-12h30 (*→ pas de demi pension*)
- ⊙Jeudi → 8h25-12h30 & 14h-17h
- ⊙Vendredi → 8h25-12h30 & 14h-17h

De façon exceptionnelle, quelques cours peuvent avoir lieu entre 13h00 et 14h00

Ouverture des portes le matin à 08h10, pas de garderie le soir après 17h00

Le professeur principal

Au sein de la classe

Il est l'interlocuteur privilégié des élèves, facilitant leur intégration, les aidant lorsqu'ils ont des difficultés et servant de lien entre eux et les enseignants.

Auprès des parents

Il est à leur disposition pour les informer sur la scolarité de leur enfant, pour dresser un bilan, évoquer et tenter de résoudre d'éventuelles difficultés, préparer l'orientation.

Auprès des enseignants

Il centralise les informations des enseignants. Il peut ainsi construire un bilan complet sur certains élèves et être à l'initiative de rencontres avec les parents.

La conseillère principale d'éducation – Mme BRUNELLO

Auprès des parents

Elle est à leur disposition pour les informer sur la vie scolaire de leur enfant, pour dresser un bilan, évoquer et tenter de résoudre d'éventuelles difficultés liées à la vie de l'élève

Auprès des enseignants

Elle assure un lien avec les équipes pédagogiques chaque fois que cela s'avère nécessaire

C'est aussi notre CPE qui assure la présidence des conseils de classes du niveau 6EME

La vie scolaire a en charge...

Le régime de sorties

Les retards - Les absences

Les permanences

Les aménagements d'emploi du temps

Le suivi individuel des élèves

Suivi de la scolarité

Espace numérique ENT

Pronote

- ⊙ Le carnet de correspondance
- ⊙ Le bulletin périodique des résultats
- ⊙ Les conseils de classe

Le carnet de correspondance

C'est le passeport dans l'établissement, il doit toujours être en possession de l'élève.

Il comporte beaucoup d'informations comme :

les **billets de retard et d'absence**, les **demandes de rendez-vous** entre la communauté éducative et les parents, les **informations à destination des familles**, l'**emploi du temps de la classe**...

**IL DOIT ETRE VISE REGULIEREMENT
PAR LA FAMILLE.**

Les rencontres parents/professeurs

©Au cours du 1er et 2ème trimestre

©**La participation des familles à ces rencontres est vivement souhaitée.**

©Les demandes de rendez-vous quand elles ne sont pas planifiées par l'établissement, se font par l'intermédiaire du carnet de correspondance ou la messagerie de l'ENT

©Dès la première semaine de la rentrée vous serez conviés à une réunion de présentation présidée par le professeur principal de la classe qui vous présentera l'équipe pédagogique et les attentes particulières.

Les élèves à besoins pédagogiques spécifiques

Monsieur ROBERT Principal Adjoint en charge du dossier

Journée d'accueil de votre enfant

⦿ Nous accueillerons tous les élèves de CM2 le lundi 3 juillet 2017 accompagnés de leur professeur des écoles

⦿ Programme :

Matinée : 2 séquences de cours

Repas au restaurant scolaire

Après midi activités sportives, goûter et départ
vers 16h30

Venir avec une tenue adaptée, cahier de brouillon et
une trousse

Liste des fournitures

- Elle est consultable sur l'espace numérique de travail. Quelques demandes pourront être faites en septembre

Constitution des classes

⊙ Elles seront montées par nos soins avec les indications des professeurs des écoles et des enseignants du collège.

⊙ Objectifs : mixité garçons/filles – mixité de niveau scolaire –

La demi pension – les finances

- ◎ La demi pension se règle par trimestre.
 - Coût fixé par le conseil départemental 31
 - A titre indicatif en 2017 (coût à l'année 440 euros, premier terme 170 euros fin octobre)
- ◎ Pour toutes questions financières (surtout en cas de difficultés), contactez sans tarder la gestionnaire du collège, Mme CARCENAC

Les transports scolaires

Ils sont gérés par le conseil départemental de la Haute Garonne. Tout élève résidant à plus d'un kilomètre du collège bénéficie de la gratuité du transport scolaire.

Principe : inscription en ligne sur le site du CD31

Le collège est informé par le cd31 de votre demande et la valide

La carte est envoyée à la mairie fin août (parfois septembre)

Pour les circuits des bus scolaires se renseigner à la mairie de résidence.

FIN . . .

Merci de votre attention.

Collège Georges Brassens

◎ **Présentation de l'année de 6ème**

par le principal Pierre LAVEST